



VIVRE À ROYBON



Roybon, se mobilise pour l'Ukraine ! ▶▶▶



DÉCOUVREZ LA MAISON « FRANCE SERVICES »

Facilitez-vous la vie pour vos démarches administratives

8



LA PLACE ST ROMME

Les enfants des écoles ont planté un chêne

13



LES FINANCES ET LES GRAND PROJETS DE LA COMMUNE

Une situation très satisfaisante qui permet de conduire de grands investissements

16



PORTAGE DE REPAS

Un service important pour le maintien à domicile

22

S O M M A I R E

3 | LA VIE DE LA COMMUNE

- ▶ Collecte en faveur de l'Ukraine
- ▶ L'office de Tourisme au service de vos événements
- ▶ Partir-ici.fr, La dernière nouveauté touristique !
- ▶ Les Roybonnais s'intéressent à leur patrimoine
- ▶ Boot Camp Nature : sortez de votre zone de confort
- ▶ Bienvenue à la maison France Services !
- ▶ Un grand événement équestre en perspective
- ▶ La propreté du bourg toujours à l'ordre du jour
- ▶ Fleurissons Roybon
- ▶ Des hôtels à insectes
- ▶ La statue de la Liberté : un intérêt qui ne se dément pas
- ▶ Un arbre planté Place St Romme
- ▶ Grande Rue : une pause avant la reprise

15 | CA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON

16 | LE DOSSIER

- ▶ Budget 2022 : des chiffres et des actes

18 | LA VIE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Des nouvelles du Sou des écoles
- ▶ La boutique d'en Haut
- ▶ Club Haute Galaure : une nouvelle année
- ▶ Formafoot Bièvre-Valloire

20 | EXPRESSION DES ÉLUS

21 | EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE

- ▶ Vous avez envie de vous amuser ? Alors rejoignez-nous à la bibliothèque !
- ▶ Animation « Rétro gaming »
- ▶ Découverte du casque de réalité virtuelle

22 | ANNONCES ET INFOS UTILES

- ▶ Portage de repas à domicile, un service toujours d'actualité
- ▶ La gendarmerie vous informe en direct
- ▶ On vous accompagne pour vos démarches en ligne !
- ▶ Des aides financières pour les travaux de rénovation de vos logements !

24 | ROYBON EN FÊTE



Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Faut-il y voir une similitude entre le destin de la France et celui de Roybon ?

Toujours est-il que et l'une et l'autre, en proportion de ce qu'elles représentent bien évidemment, jouent, en même temps, une part importante de leur avenir.

*Nous allons, dans quelques jours, élire le Président de la République pour les cinq prochaines années. Chacun mesure l'importance de ce choix, en particulier dans une période aussi complexe et grave que nous vivons actuellement. Il fallait un Etat fort, structuré, et un peuple responsable pour traverser la crise sanitaire que nous avons connue depuis 2020. Il faut des dirigeants à la tête froide et avec une certaine hauteur de vue pour gérer la crise ukrainienne et les conséquences considérables de cette guerre qui frappe à notre porte. Plus que jamais, et comme je le rappelais aux quelques jeunes à qui j'ai eu le plaisir de remettre leur carte d'électeur : « voter est un droit mais c'est aussi un devoir civique ». **Roybonnais, faisons honneur à notre statue de la Liberté qui symbolise cet engagement républicain !***

Quant à Roybon, c'est à partir de maintenant et jusque dans les trois ou quatre années à venir que beaucoup de choses se jouent. Ne nous voilons pas la face, ces dernières années de paralysie ont fait stagner notre commune. Nous le voyons dans bien des domaines, y compris sur le plan démographique. Heureusement, grâce à une gestion particulièrement rigoureuse nous avons les capacités de rebondir. C'est tout le sens du grand programme d'investissement qui vient d'être voté à travers le budget 2022 de la commune. Requalifier la Grande Rue, créer un lieu culturel, faire venir une nouvelle structure sur la commune qui va occuper la maison St Romme et créer un peu d'activité, améliorer l'offre de logements vont contribuer à redynamiser la commune. Nous en verrons les résultats à brève échéance. J'en suis convaincu .

Au-delà de cet effort puissant de relance, nous pouvons compter sur une multitude d'atouts à travers la richesse de notre tissu associatif, la générosité des habitants qui se concrétise par beaucoup d'actions de bénévolat et de solidarité, une équipe enseignante qui mène de belles initiatives à l'école, des services publics encore bien présents sur la commune... C'est tout cela que ce nouveau journal municipal vous invite à redécouvrir et à faire partager autour de vous.

Directeur de la publication : Serge PERRAUD
Rédacteur en Chef : Romain PERRIOLAT

Merci aux contributeurs (articles et photos) :
Benoit COMTE – Chloé RÉNOIR

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Votre Maire
Serge PERRAUD

Roybon, solidaire avec l'Ukraine

L'agression de l'Ukraine par la Russie a sidéré le monde entier et l'Europe prend la mesure du drame qui se déroule à nos portes. Au-delà de notre propre sécurité qui est en jeu, ce sont des millions de personnes qui ont besoin de notre aide.

C'est pourquoi, la municipalité a organisé deux collectes les 5 et 9 mars qui ont permis de rassembler plusieurs centaines de kilos de matériel (vêtements chauds, médicaments, sacs de couchage, linge de toilette, kits hygiéniques, denrées non périssables...). Vous avez été formidables !

L'ensemble de ces dons a fait l'objet de plusieurs convois au bénéfice de la Protection Civile grâce au soutien logistique de Bièvre Isère Communauté et en lien avec la mairie de Montrigaud, dont des habitants ont organisé un convoi à la frontière. Merci, notamment à Yann PERRAUDIN, qui s'est chargé de faire plusieurs trajets pour les livraisons, ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont aidé à organiser ces collectes et à trier l'ensemble de ces dons. Par ailleurs, l'État mobilise ses services afin de construire un dispositif d'accueil des déplacés ukrainiens qui répond aux engagements de notre pays et à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire.

Au 23 mars 2022, la préfecture de l'Isère a délivré 212 Autorisations Provisoires de Séjour (APS) et l'Office français

de l'immigration et de l'intégration (OFII) a délivré 160 aides aux demandeurs d'asile (ADA).

Plusieurs Roybonnais nous ont fait part de leur disponibilité pour accueillir des réfugiés. Il est important que les logements soient disponibles dès qu'ils sont proposés sur les sites, qu'ils soient équipés et fonctionnels, pour permettre l'autonomie des Ukrainiens dès leur installation. Il revient à ces particuliers de proposer un logement sur le site <https://parrainage.refugies.info>



L'office de tourisme au service de vos événements

Avis aux associations ! Vous cherchez un mode de billetterie simple et performant pour vos manifestations ?

L'office de tourisme est à votre disposition :

- ▶ pour tous types de manifestations, repas, spectacles...
- ▶ multiples canaux de ventes : par internet, par téléphone, dans les offices de tourisme, directement par les membres de l'association ;
- ▶ gestion des ventes facilitée, un seul document de suivi en temps réel pour tous les points de ventes et liste des participants téléchargeable ;
- ▶ plus de carnets à souches en pré-vente donc moins de frais d'impression ;
- ▶ billets numériques personnalisables envoyés aux acheteurs par email ou imprimables ;
- ▶ contrôle des billets à l'entrée avec l'application gratuite (scan des billets avec votre smartphone) ou avec votre liste des participants.

Une mise en route très simple : en quelques étapes, l'évènement et tous ses paramètres (tarifs, quantités, jauges,...) sont configurés pour le démarrage des ventes.

L'office de tourisme c'est plus de 10 000 billets vendus ces 4 dernières années !

Si vous êtes intéressés par notre service de billetterie pour votre prochain évènement, n'hésitez pas à contacter votre office de tourisme intercommunal au

☎ 04 76 36 25 86 ou ✉ numerique@terresdeberlioz.com



HORAIRES D'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Du 1er juin au 3 juillet 2022 :

mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Du 4 juillet au 28 août 2022 :

mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 17h30, jeudi et samedi de
9h à 12h30

Fermetures exceptionnelles

les 14 juillet et 15 août.

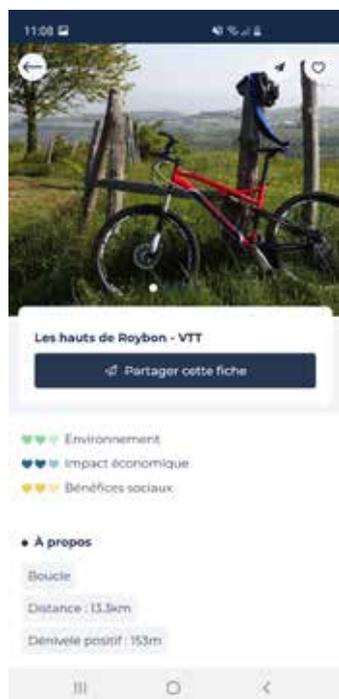
Du 29 août au 30 septembre 2022 :

mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.



LA VIE DE LA COMMUNE

🌐 Partir-ici.fr, La dernière nouveauté touristique !



Le site web **Partir Ici**, c'est un guide dématérialisé de sorties et d'activités près de chez soi. Outil de promotion du tourisme de proximité et du tourisme bienveillant en Auvergne-Rhône-Alpes, il permet d'accompagner les habitants dans leurs recherches de sorties. Face à la multitude de sites internet dédiés aux loisirs et au tourisme, il n'est pas toujours évident de savoir « où » chercher les informations lorsqu'on est en quête d'évasion. **Partir Ici** est le site idéal pour trouver l'inspiration et ainsi (re) découvrir sa région et se dépayser. On y trouve près de 2 500 activités authentiques, respectueuses du vivant et des territoires autour d'une communauté de passionnés.

Porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, le site web **Partir-ici.fr** a vu le jour le 18 octobre 2021 lors des Sommets du Tourisme. Elaboré sur la base d'un travail collaboratif, chacun amène sa pierre à l'édifice. Les offices de tourisme en mobilisant les acteurs de leurs territoires, les professionnels en s'engageant dans une démarche durable et en faisant leur autodiagnostic, les éclaireurs (ou ambassadeurs) en partageant leurs expériences pour enrichir les offres d'activités proposées sur le web.

L'office de tourisme Terres de Berlioz a fait remonter plus de 100 offres sur le secteur de Bièvre Isère. Pas moins d'une douzaine concernent Roybon et quelques autres sont à deux pas. **Partir Ici** est un excellent vecteur d'informations touristiques pour les communes soucieuses

d'offrir à leurs visiteurs un tourisme nature, authentique et respectueux de l'environnement. Avec son label « **Station verte** » obtenu en 2020, Roybon a déjà cette volonté de valoriser les attraits naturels du territoire.

A partir de tous ces critères, il semble évident que le bassin lyonnais est une cible idéale et qu'il faut concentrer nos efforts de communication en ce sens. Économie et tourisme étant étroitement liés, notre terroir et Roybon ne peuvent tirer que des bénéfices de cette nouveauté numérique.

Jugez par vous-mêmes en retrouvant les idées de sorties à Roybon et en Bièvre Isère sur **Partir-ici.fr**, mais également sur **www.terres-de-berlioz.com** (site de l'office de tourisme).

 **PARTIR ICI**
Terres de Berlioz

Terres
DE **Berlioz**
ALPES ISÈRE

Les roybonnais s'intéressent à leur patrimoine

A l'initiative de notre Adjointe, Elisabeth ROUX, un atelier citoyen s'est réuni le 25 mars dernier pour évoquer plusieurs dossiers en lien avec la préservation et la valorisation de notre patrimoine.

Un projet de signalétique devant figurer sur la nouvelle Place St Romme est envisagé. Le matériau utilisé sera de la pierre de lave. Le texte comprendra trois paragraphes, sur l'histoire de Roybon, celle de la statue et enfin sur le chemin des galets. C'est Philippe DUFIEUX qui va mener ce projet avec Jacques STREBY et Alain COURBIS.

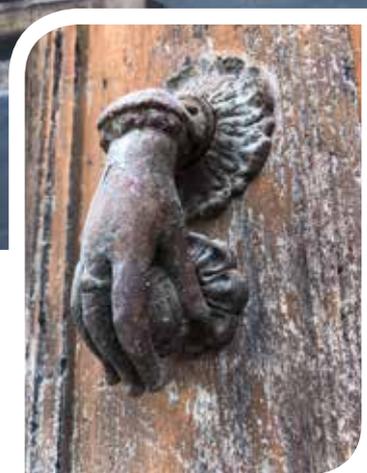
Philippe DUFIEUX travaille également sur le dossier de labellisation de l'église. **Le clocher a été nettoyé par mesure de sécurité.** Au dire de certains, il manquerait des statues : St Jean Baptiste, St François d'Assise et Ste Thérèse de Lisieux. Il manquerait également des tableaux, notamment celui de la tête de St Jean Baptiste.

Quant à la signalisation de l'église, Guillaume ROY, Directeur de l'Office de Tourisme pense que nous pourrions l'améliorer. Elisabeth ROUX va le rencontrer pour trouver une solution.

Naturellement notre statue de la Liberté a fait l'objet de nombreux échanges. Le médaillon qui orne le monument ainsi que les têtes de lion ont été patinés en 3 temps :

avec du nitrate de cuivre, oxyde de carbone, sulfate de potassium, le tout travaillé au chalumeau. N'oublions pas que ces trois éléments sont en bronze. **Une plaque commémorative sera installée sous la halle pour identifier les nombreux donateurs de la souscription.**

Des conférences ayant trait à l'histoire de notre statue et de notre ville auront lieu sans doute cette automne. Elles seront organisées dans la salle du Conseil municipal. Elisabeth ROUX a pu récupérer et faire découvrir **la Charte de notre ville.** Celle-ci date du XIIIème siècle. Elle est rédigée en 10 pages en latin et en français. **Elle sera prochainement exposée en mairie.**



Boot Camp Nature : sortez de votre zone de confort



Boot Camp Nature s'installe à Roybon et vous propose des activités sportives de type militaire, des stages de survie, plus ou moins intensifs selon le niveau de chacun, en mettant l'accent sur le côté nature.

Venez vous dépasser, vous affirmer, et faites ressortir votre instinct afin de parler avec Dame nature...

Encadré par Fred, **un ancien militaire parachutiste**, esprit d'équipe, cohésion, entraide, solidarité, seront au rendez-vous, mais aussi des moments de partages, de rires, de découvertes et de jeux.

Fred vous propose de vous initier aux techniques de survie en forêt...

Par des ateliers et une immersion en pleine forêt, on apprend à se repérer avec carte et boussole, à faire un feu avec les moyens du bord, à construire un abri de fortune... Laissez un instant votre confort et votre quotidien, et vivez une expérience nature !

Solo - Groupes - Anniversaire - Entreprise - Association

 www.bootcamp-nature.com

 06 74 05 22 85



Bienvenue à la maison France Services !

Depuis le 1er janvier, le **bureau de Poste de Roybon** est labellisé « **France Services** ». La fin des travaux sur la Place St Romme et le fait de retrouver une bonne accessibilité aux locaux devraient « booster » la fréquentation. Raison de plus pour mieux faire connaissance avec tous les services dont vous pouvez disposer.

Afin de faciliter les démarches administratives du quotidien, au-delà des services de La Poste, les clients peuvent bénéficier des services de différents opérateurs, comme **Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DG-FIP, et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Refaire une carte grise, faire une demande d'allocation personnelle au logement, ou encore établir sa déclaration de revenus...** vous accédez aux services des partenaires via un espace numérique mis à disposition par La Poste (**ordinateur, tablette, imprimante et scanner**) et vous pouvez bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé pour vous accompagner dans vos démarches postales et administratives en ligne. En complément, vous avez la possibilité de vous entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser vos démarches.

Concrètement, il y a désormais deux agents en permanence, Corinne LAMY et Mathias DE ALMEIDA pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches. Ils ont l'avantage de bien connaître le secteur et les clients les plus réguliers. Ici, les clients savent qu'ils vont être aidés dans leurs démarches par des professionnels qui ont une déontologie et qui sont tenus à la confidentialité des informations qui leurs sont communiquées.

Audrey MARUCHELLI, responsable espace commercial sur le secteur « La Côte St André - Roybon -Beaurepaire » rappelle volontiers que cette labellisation s'inscrit justement dans une démarche propre à la Poste de diversifier ses services. Car au-delà du courrier et des colis, la Poste fournit une offre bancaire et une offre en téléphonie mobile et box internet. **La Poste est aussi en mesure de vous aider à créer votre « identité numérique ». Fini le casse-tête des multiples comptes et mots de passe à gérer. Plus besoin de remplir de longs formulaires et de transmettre votre pièce d'identité pour prouver qui vous êtes. Vous l'avez déjà fait en créant votre Identité Numérique. Vous êtes notifié à chaque tentative de connexion. C'est bien vous ? Vous validez. Vous suspectez un risque de fraude ? Vous bloquez.**



Responsable et agents, tous se félicitent évidemment de la fin des travaux et de l'embellissement du site et forment le vœu que cela contribuera à développer l'activité. Mathias DE ALMEIDA note déjà une recrudescence depuis la mi-mars. Même s'il faudra attendre au moins l'automne pour disposer de chiffres parlants. Raison de plus pour faire connaître autour de vous les services qui sont proposés. Vous aiderez votre entourage en lui permettant d'accéder à tous ces services et vous contribuerez à la pérennisation de ce service public qui doit irriguer, bien au-delà de Roybon, l'ensemble du pays de Chambaran.

Les lundis mardis jeudis et vendredis de **8h à 12h**
et les mercredis de **8h à 12h** et de **13h à 17h**

☎ **04 76 64 53 74** pour France Services

☎ **04 76 64 53 73** pour le bureau de poste

Une adresse mail pour tous renseignements et prises de rendez-vous : ✉ roybon@france-services.gouv.fr





**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Les services du quotidien à côté de chez vous



- **MA SITUATION DE VIE CHANGE**
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



- **JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ**
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



- **JE PRÉPARE MA RETRAITE**
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



- **JE DÉCLARE MES IMPÔTS**
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



- **J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS**
Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



- **JE FAIS VALOIR MES DROITS**
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



- **JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA**
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



- **JE CHERCHE UN EMPLOI**
Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

Un grand évènement équestre en perspective

Le Comité Départemental de Tourisme Équestre de l'Isère et Les Poneys de Magali organisent les 4,5 et 6 Juin le Grand Régional de Tourisme Équestre sur la commune de Roybon. Rassemblement de cavaliers de la région Auvergne Rhône Alpes... et d'ailleurs. Trois jours de randonnées balisées à cheval. Les chemins, les sentiers, les paysages du site des Chambaran vont vous charmer, c'est certain. Bref, un superbe évènement qui contribue à la valorisation du label Station Verte de la commune.

Les repas sont ouverts à tous (samedi soir, dimanche soir et lundi midi).

LE DIMANCHE SOIR, REPAS-CONCERT AVEC LE GROUPE JESSANDWEST, DE VOIRON, QUE VOUS AVEZ PU VOIR À LA TÉLÉVISION DANS L'ÉMISSION THE VOICE ! A NE PAS MANQUER !

Les repas sont élaborés par le restaurant Le Bon Roy. Le pique-nique du dimanche midi ainsi que les petits-déjeuners par La Roybonnette.

Apéritif offert par la mairie de Roybon le lundi midi pour les participants.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les randonnées, les repas ou les deux.

Pour plus de renseignements : Magali : ☎ 06 82 91 39 37 ou ✉ mag.van38@gmail.com



La propreté du bourg toujours à l'ordre du jour

Nous avons régulièrement l'occasion de revenir sur les problématiques de propreté dans le bourg, notamment en raison du comportement de certains propriétaires de chiens.

Il s'agit d'un sujet important pour notre qualité de vie. La municipalité en a fait une priorité dès son installation en 2020.

Nous avons réalisé deux espaces chiens - l'un dans le parc des Charmilles et l'autre vers le stade. Ces enclos d'une superficie de l'ordre de 25m² permettent aux chiens de disposer d'un espace spécifique. La municipalité veille à leur entretien régulier. **Nous avons installé deux distributeurs de sacs pour que les propriétaires de chiens aient tous les moyens nécessaires pour participer à la propreté de l'espace public.**

De la même manière que nous demandons un effort aux habitants, l'équipe municipale est décidée à accroître son action en la matière. **Nous allons ainsi installer deux distributeurs de cani-sacs avec poubelles. Ils seront installés l'un entre l'école et le futur lieu culturel et**

l'autre au point propre des grands cultis. Une fois ces installations réalisées nous considérerons avoir mis tous les moyens nécessaires à un comportement exemplaire de chacun.

C'est pourquoi, le Maire prendra un arrêté permettant de sanctionner lourdement les comportements inappropriés. Les abords de l'église, l'environnement immédiat du stade et le secteur compris entre le groupe scolaire et l'EHPAD, notamment, feront l'objet d'une vigilance particulière.



Fleurissons Roybon

La municipalité poursuit sa démarche avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour embellir notre commune dans une démarche responsable. Ce projet au long cours est piloté par notre adjointe Agnès MARTIN.

Le fleurissement fait bien sûr l'objet d'une attention particulière. Avec l'achèvement des travaux du 1er tronçon de la Grande Rue, c'est ce secteur qui fait logiquement l'objet d'une attention particulière. Des arbustes plantés dans des jardinières sont en cours d'installation. Ils vont permettre de délimiter les places de stationnement. La Place St Romme est désormais ornée d'un chêne et d'un frêne (lire par ailleurs l'article sur la plantation du chêne). Le carrefour sud (Grande Rue/ Avenue Luzy Pellissac) va aussi faire l'objet d'un traitement spécifique.

Nous avons récupéré une dizaine de jardinières auprès de particuliers. Elles vont être repeintes et réparties dans le bourg. Des bénévoles pour nous aider sont les bienvenus.

Pour l'an prochain, nous souhaitons franchir une nouvelle étape en associant les particuliers. Les habitants qui s'engageront à fleurir les balcons et rebords de fenêtres donnant sur la voie publique se verront remettre dès cet automne des bulbes (tulipes, jonquilles, narcisses...). C'est tous ensemble que nous embellirons Roybon !

Des hôtels à insectes



La nature dite « ordinaire », les herbes folles, si importante pour préserver la biodiversité est souvent remplacée par des pelouses tondues à ras plantées de plantes ornementales sans grand intérêt pour les insectes et la faune en général.

Or, les insectes ont bien sûr besoin de trouver leur nourriture et celle de leurs larves mais aussi d'abris pour se réfugier à différents moments de leur vie. Ils jouent un rôle important dans la biodiversité, car ils apportent de la matière organique à la terre. Leur rôle est de décomposer les déchets, pour les transformer en matière organique assimilable par les plantes. **De plus, ils luttent efficacement contre la prolifération des pucerons. Les hôtels à insectes agissent donc sur la conservation de la biodiversité et constituent un bel outil de sensibilisation.**

C'est pourquoi, conformément aux recommandations du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), qui nous accompagne pour le fleurissement et l'embellissement du village, notre adjointe, Agnès MARTIN a lancé un atelier citoyen sur ce thème. Il y a six bénévoles qui participent à cette démarche. **Cinq hôtels à insectes vont donc être installés : sur la place Jean PERRAUD, un autre à proximité du stade, un sur la base de loisirs, un à l'entrée Nord du village et un dernier dont le lieu reste à définir.**



Les réalisations de l'an dernier avaient été particulièrement appréciées

La statue de la Liberté : un intérêt qui ne se dément pas

La rénovation de la statue de la Liberté continue de susciter un intérêt populaire et institutionnel. La souscription initiée avec la Fondation du Patrimoine a nettement franchi la barre des 50 000 € (53 365 € au jour où nous écrivons ces lignes). Du côté institutionnel, deux nouveaux partenaires ont signé une convention de mécénat.



ELEGIA est un acteur local très important. Il s'agit d'un groupement d'intérêt économique fédérant plusieurs entreprises publiques locales qui ont souhaité mutualiser leurs ressources et leurs compétences pour gagner en performance. ELEGIA offre aux collectivités un accompagnement « à la carte » dans les différents champs de l'aménagement urbain et du développement économique. ELEGIA compte aujourd'hui 88 collaborateurs. La convention de mécénat représente un don de 10 000 € au bénéfice du projet de restauration.



Il s'agit d'autre part d'Airbnb, la célèbre plateforme américaine de location de logements de particuliers. Avec une donation de plus de 5,6 millions d'euros, Airbnb est devenu le principal mécène du programme « Patrimoine et Tourisme local » de la Fondation du patrimoine. Le programme vise à dynamiser le tourisme patrimonial dans les communes rurales en apportant un soutien financier à presque 200 projets publics, associatifs ou privés. La contribution concernant Roybon s'élève à 30 000 €.

Le Département de l'Isère est déjà engagé depuis le début dans ce projet. Néanmoins, son Président, Jean-Pierre BARBIER, a tenu symboliquement à renouveler son engagement en rendant visite à notre chère statue dans l'atelier de restauration où elle se trouve. Accompagné de Serge PERRAUD, il a pu rencontrer des professionnels passionnés qui ne lui ont pas caché leur bonheur à travailler sur un tel projet de restauration.



Jean-Pierre BARBIER et Serge PERRAUD dans l'atelier ARSCULPT à Aouste-Sur-Sye dans la Drôme



Un arbre planté Place St Romme

A l'invitation de la municipalité, les enfants des écoles, accompagnés des enseignants et de certains parents, ont procédé à la plantation d'un chêne sur la Place St Romme rénovée.

Cette cérémonie s'est déroulée vendredi 25 mars à 10h dans une belle ambiance. Après un mot d'accueil d'Agnès MARTIN, les enfants ont interprété deux chansons qui évoquaient la nature et ses bienfaits. Ensuite, les enfants, les enseignants et les élus, aidés par notre prestataire et les agents de la commune, ont procédé à la plantation. Le Maire a ensuite prononcé quelques mots pour évoquer le lien entre le printemps, l'éveil de la nature et le réveil de la commune, qu'incarnent ces travaux.

Serge PERRAUD n'a pas manqué d'évoquer la symbolique de l'arbre parfaitement adaptée à notre place historique, en citant Victor HUGO :

" C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. "

Nul doute que les enfants se souviendront longtemps de cette journée. C'est à eux, qui auront toute la vie pour voir grandir cet arbre, que cette matinée était dédiée.



Grande Rue : une pause avant la reprise

Le 1er tronçon de la requalification de la Grande Rue (du restaurant Le Mélys à la rue de l'Eglise) est désormais achevé. Chacun peut donc, dès à présent, mesurer les bénéfices de ce chantier :

- un embellissement incontestable du centre-bourg avec la rénovation de la voirie, la touche patrimoniale avec ce « rappel » des galets tout le long de la voie et le fleurissement à venir à travers les jardinières qui délimiteront les emplacements de stationnement ;
- des déplacements agréables pour les piétons grâce aux nouveaux trottoirs et la piétonisation de la Place St Romme.

Il faut également rappeler que les camions de plus de 3,5 tonnes seront interdits dans la Grande Rue à l'issue du chantier et que la vitesse sera limitée à 30 Km/h.

Il eut été possible de démarrer dès la mi-mai la 2ème tranche mais chacun sait que les entreprises de travaux publics font une pause de plus de trois semaines l'été avec les congés de leurs employés. Le planning du chantier nécessitant d'abord les travaux sur les réseaux (eau et assainissement puis les réseaux secs d'électricité et de téléphonie) aurait eu pour conséquence de laisser la Grande Rue éventrée tout l'été pour n'attaquer les travaux de surface qu'à l'automne. **C'est pourquoi nous avons fait le choix de faire une pause entre le 1er tronçon et le second.** Cela permettra de bénéficier d'un été calme dans le centre-bourg et plusieurs habitants nous ont d'ailleurs fait part que cette pause était fort utile après les désagréments inhérents qu'ils ont connus.

Le chantier reprendra donc en septembre. Comme pour le 1er tronçon, il débutera par les réseaux humides, puis les réseaux secs et enfin les travaux de rénovation de l'espace public, de façade à façade. La fin définitive des travaux est prévue au printemps de l'année prochaine.



Les halles ont retrouvé un visage présentable.



Quant à notre chère Statue de la Liberté, elle finit son bain de jouvence et son retour vous sera prochainement annoncé...



Ce premier tronçon de la Grande Rue laisse à voir ce que sera demain notre nouveau centre-bourg, une fois le chantier achevé : embelli, apaisé et où il sera facile de se déplacer.



La placette où se trouve le distributeur de billets représente une capacité de stationnement supplémentaire.



Le ravalement de la façade de l'ancienne mairie est désormais achevé.



Le restaurant « Le Mélys » disposera désormais d'une belle terrasse.

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon



1 27 janvier : lors du Conseil Municipal, les élus approuvent à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021. **2** 9 février et 5 mars : Assemblée Générale de la pêche suivie quelques jours après d'un lâcher de poissons **3** 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Merci aux jeunes qui s'impliquent pour perpétuer le devoir de mémoire. **4** 19 mars : A l'occasion de la journée internationale des forêts, Forest'Invest, entreprise de Roybon, a accueilli un public attentif dans le parc de la Verrerie afin d'assister à plusieurs étapes du métier d'exploitant forestier. **5** 20 et 25 mars : distribution de repas à emporter et tournoi de cartes du Club de la Haute Galaure. Nos anciens sont pleins d'initiatives. **6** 26 mars : Fabrication d'un jardin à l'école maternelle par les parents d'élèves **7** 26 mars : Carnaval, pour le plus grand plaisir des enfants (et des grands) ! **8** 1er avril : Ce n'était pas un poisson ! Gros épisode neigeux sur tout le territoire. **9** 1er avril : réception des jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales en présence du Maire et des adjoints. « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Budget 2022 : des chiffres et des actes

Le budget 2022 de la commune est marqué par un programme d'investissement sans précédent représentant **2,4 millions de dépenses d'équipement**. Nous pouvons ainsi financer de front plusieurs grands chantiers comme :

- la requalification de la Grande Rue ;
- la création du lieu culturel dans l'ancien collège ;
- la réhabilitation de la maison St Romme ;
- la création de deux logements ;
- des travaux de voirie ;
- l'acquisition du Bois des Avenières et de nombreux investissements du quotidien.

Ce niveau d'investissement exceptionnel est rendu possible grâce à la combinaison de deux actions significatives.

► D'une part, les très importants efforts de gestion effectués depuis sept ans qui ont permis en même temps

de réduire les dépenses de fonctionnement et d'augmenter les recettes de fonctionnement. Ce travail considérable a permis d'accroître significativement l'excédent de fonctionnement qui contribue au financement des investissements. **Ainsi, entre 2015 et 2021, tandis que les dépenses annuelles de gestion chutaient de 925 000 € à 784 000 €, les recettes annuelles de gestion étaient portées de 1 166 000 € à 1 437 000 €.**

► Parallèlement, nous avons conduit une politique active de recherche de subventions. Ainsi, entre les concours attendus en particulier de la part de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère, **ce sont plus de 1,2 million d'euros de recettes d'investissement qui sont attendus en 2022.**

DEUX NOUVEAUX LOGEMENTS



Les deux logements font près de 100 m² chacun. Des travaux d'isolation et l'installation de pompes à chaleur devraient permettre une très bonne maîtrise des charges.

Les deux nouveaux logements sont en voie d'achèvement et la réception du chantier est imminente.

Il s'agit de deux T4. Nous avons enregistré beaucoup de demandes et nous sommes en train d'organiser les visites. Ceci témoigne du dynamisme du marché de l'immobilier sur Roybon et nous confirme l'utilité de cet investissement qui permettra à deux familles d'être bien logées et contribuera à la consolidation de la situation financière de la commune.

Il est utile de rappeler que ce projet est soutenu par l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

GRANDE RUE, UNE PAUSE AVANT LA REPRISSE DU CHANTIER



L'emblématique dossier de la Grande Rue est longuement évoqué page 14 de ce journal.

Là aussi nous bénéficions de soutiens financiers importants de la part de l'Etat et du Département de l'Isère. Nous débiterons le 2ème tronçon (de la rue de l'Eglise au carrefour nord) à la fin de l'été pour une livraison au printemps 2023, conformément au planning initial.

Comme pour le 1er tronçon, nous débiterons par les réseaux humides (eau et assainissement) puis les réseaux secs (téléphonie et électricité) pour terminer par les travaux de surface.

LA CRÉATION D'UN LIEU CULTUREL DANS L'ANCIEN COLLÈGE



L'ancien collège est désormais en plein chantier pour devenir ce futur lieu culturel qui devrait beaucoup contribuer à l'animation de la commune.

Le chantier a débuté courant janvier et nous espérons une livraison pour la fin de la saison estivale.

Ce programme vise à créer en particulier une salle pour des cafés-concerts et une salle de spectacle pouvant accueillir une centaine de spectateurs. Lieu de diffusion, le bâtiment pourra accueillir également des artistes en résidence travaillant sur un projet de création. Danaé et Benjamin LEROUL travaillent à la mise en place d'une programmation pour la saison 2022-2023. Ils auront aussi pour feuille de route de veiller aux interactions à construire avec le tissu associatif local.

LA RÉHABILITATION DE LA MAISON ST ROMME



La maison St Romme va renouer avec sa tradition d'accueil en accueillant l'œuvre de St Joseph. C'est un projet généreux et qui va par ailleurs générer un peu d'activité sur la commune.

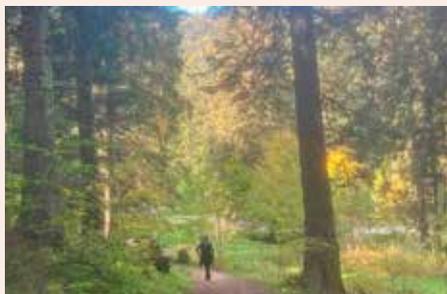
Jusqu'au printemps 2021 la Commune mettait la maison St Romme à disposition de l'œuvre des Villages d'Enfants (OVE) dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Anticipant son départ annoncé pour la Côte St André, la municipalité avait fait connaître sa disponibilité pour poursuivre cette tradition d'accueil qui honore notre commune.

Après de nombreux échanges nous avons fait le choix d'accueillir l'œuvre de St Joseph. Reconnue d'utilité publique, l'OSJ est une association laïque et indépendante.

Elle est conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Département de l'Isère et le Ministère de la Justice. Elle agit en particulier dans le domaine de la protection de la jeunesse en application des articles 375 et suivants du Code Civil. Le chantier de réhabilitation, qui débutera dans les semaines à venir, comprend des travaux de mises aux normes incendie, accessibilité et électricité et des travaux de second œuvre. A l'issue des travaux, à la fin de l'été, la maison St Romme accueillera donc une petite douzaine de jeunes adolescents, qui seront pour la plupart scolarisés au collège de St Siméon de Bressieux. Ils seront encadrés par une équipe éducative.

LE RETOUR DU BOIS DES AVENIÈRES DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL



La réunion organisée par Yannick NEUDER pour évoquer l'avenir du Bois des Avenières s'est déroulée en présence du Président du Département, Jean-Pierre BARBIER et de Serge PERRAUD, Maire de Roybon. Une réunion très positive de l'avis de tous.

C'est le 25 avril que le Maire signera l'acte notarié qui signifiera le retour du Bois des Avenières dans le patrimoine de la commune (pour moitié avec Bièvre Isère Communauté). Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien de Laurent WAUQUIEZ et Jean-Pierre BARBIER, les deux présidents de la Région et du Département. Il s'agit désormais de travailler sur les projets à mettre en œuvre. C'est d'ailleurs ce à quoi s'est déjà attelé Yannick NEUDER, Président de Bièvre Isère Communauté, qui a pris l'initiative d'organiser une première réunion de concertation le 5 avril dernier à Roybon avec l'ensemble des acteurs concernés (élus, associations environnementales, chasseurs, ONF,

office de tourisme...). Des engagements forts ont été pris en matière de concertation et de dialogue avec tous. Ce fut donc une réunion très positive pour tourner la page du passé. Serge PERRAUD, pour sa part, a rappelé que le bois des Avenières est entièrement situé sur le territoire de la commune. Son devenir concerne donc au premier chef ses habitants. Il faut garder en tête que ces derniers ont profondément été marqués par l'histoire récente. Les nouveaux projets, en tous les cas pour ceux qui seront significatifs, devront donc nécessairement faire l'objet d'une concertation avec eux. Quant à la collectivité, c'est son développement qui a été littéralement paralysé durant toutes ces années. Elle aura donc un regard vigilant sur les retombées dont elle pourra bénéficier.

DE NOMBREUX INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

Mais la vie d'une commune ce sont aussi beaucoup de petits investissements pour entretenir le patrimoine communal, acheter du matériel, réaliser des études avant travaux, etc. Pour 2022, on citera notamment :

- une mission de maîtrise d'œuvre sur la digue pour préparer un chantier qui se déroulera vraisemblablement en 2023 (réparation ou changement de la géomembrane, création d'un nouveau regard...);
- des travaux de mises aux normes électricité et gaz au camping;
- 1ère tranche de travaux pour l'entretien des voies communales;
- le changement de blocs de sécurité au groupe scolaire;
- une étude de programmiste pour travailler au devenir du site de l'ancien EHPAD;
- des changements d'huisseries sur plusieurs bâtiments communaux.

Le Sou des Écoles

Lors de la dernière Assemblée Générale, il allait être acté la dissolution du Sou des Ecoles. Pour ma part ce n'était pas concevable.

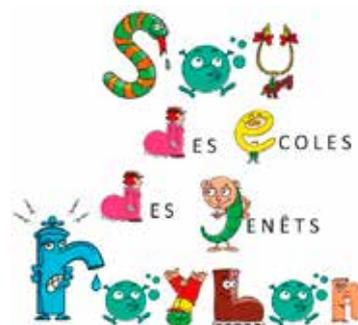
Aujourd'hui, un Sou des Ecoles a pour objectif premier, bien sûr, de participer au financement des projets d'école, mais aussi, un Sou des Ecoles contribue également au développement de la vie associative de notre village, par les manifestations organisées tout au long de l'année.

L'autre volonté de ces manifestations est de créer du lien, de l'ambiance, des échanges. Notre commune a beaucoup évolué ces dernières années, avec de nouveaux habitants. Les actions du Sou des Ecoles sont l'occasion de mieux connaître sa commune, ses voisins ...

Au plaisir de tous se revoir lors de nos prochaines manifestations, où je l'espère vous serez nombreux à venir nous aider.

Ludivine BERRUYER

Présidente du Sou des Ecoles de Roybon



Haldja, Virginia, Mathilde, Ludivine, Sarah, Fabienne, Aurélie



Vous avons besoin de bénévoles, occasionnels ou réguliers.

N'hésitez pas à nous rejoindre!



sou.deroybon.9



sou.roybon@gmail.com



Sou des Ecoles Roybon- Ecole des Genêts

LA BOUTIQUE d'en haut Association ROYBON SOLIDAIRE

La boutique d'en haut a continué à fonctionner, malgré la pandémie et les travaux dans le village, grâce à tous ceux qui nous font des dons, et/ou qui viennent nous rendre visite.

Au dernier trimestre 2021 la vente spéciale « livres » d'octobre, et celle spéciale « hiver » de novembre ont eu beaucoup de succès. Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons participé au marché de Noël organisé par Roybon en fête, pour un moment convivial et des rencontres sympathiques.

L'année 2022 a fort bien commencé, et la nouvelle possibilité de paiement par carte bancaire est très appréciée par nos clients.

Roybon Solidaire a apporté des dons dans le cadre de la collecte pour l'Ukraine organisée par la mairie (couvertures, etc...). Cependant comme il n'y avait plus besoin de vêtements dans l'urgence nous avons voulu marquer notre solidarité en faisant un don de 500 euros à la croix rouge.

À retenir : une grande vente d'été le samedi 18 juin de 10 h à 16 h. Merci encore de votre participation.



RENDEZ-VOUS POUR NOS PROCHAINES OUVERTURES :

SAMEDIS (DE 9 H À 12 H)

2 avril

7 mai

4 juin

2 juillet

6 août

Plus le SAMEDI 18 juin de 10 h à 16 h

MERCREDIS (DE 14 H À 17 H)

20 avril

18 mai

15 juin

20 juillet

17 août

Club Haute Galaure une nouvelle année



La collégiale est devenue une association, un nouveau bureau a été formé :

Présidente : Jeanine Giraud, vice-président Henri Trouillet
Trésorière : Monique Cellier, Trésorière adjointe : Marie-Angèle Thomas

Secrétaire : Suzon Berruyer, Secrétaire adjointe : Martine Dépotex

Membres du Conseil d'Administration :

André Germain, René Bret, Christian Guillot, Michel Dorey, Annie Dumoulin, Hélène, Maurice Cellier, Anne-Marie Mounier-Vehier, Marie-Danielle Trouillet

Le club est ouvert à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager : parties de belote, tarot, scrabble, dominos et fous-rires

Actuellement rendez-vous les vendredis à 13h30, salle du rez-de-chaussée de la mairie, 53 route de Mont-falcon. MARDI ET VENDREDI dès réception de notre nouveau local (rue des écoles)

Aux beaux jours tous les joueurs de pétanque sont les bienvenus le mardi après-midi.....

RENSEIGNEMENTS :

☎ 06 77 58 49 40 ☎ 06 89 05 73 92 ☎ 06 70 46 56 32

CALENDRIER HAUTE-GALAURE 2022

- **AVRIL :** vendredi 22, repas cabris, (Auberge des saveurs à MURINAIS)
- **MAI :** jeudi 19 , repas grenouilles (Auberge des saveurs à MURINAIS)
- **Ces beaux jours reprise de la pétanque**
- **JUILLET AOÛT - CLUB OUVERT**
- **SEPTEMBRE :** mardi 6, sortie fritures (PALADRU)
- **DÉCEMBRE :** samedi 3 décembre, repas de fin d'année et d'anniversaires (salle des fêtes de ROYBON) Les repas sont ouverts à tous. Le bon d'inscription est à retirer chez les commerçants
- **JANVIER 2023 :** Assemblée Générale le vendredi 20 janvier 2023 salle des fêtes de ROYBON

Formafoot Bièvre-Valloire

Le printemps est là et avec lui la levée des contraintes liées à l'épidémie du COVID. Fini les masques et les buvettes peuvent rouvrir et avec elles des moments de convivialité que l'on avait oubliés.

Un stage de foot a été organisé les 21 et 22 février. 25 stagiaires (d'U6 à U13) étaient présents pendant ces 2 jours. Axel leur avait préparé différentes séances adaptées en fonction de leur âge.

Tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

A savoir qu'un autre stage aura lieu la 2ème semaine des vacances de Pâques (du 25 au 29 avril). Les enfants seront accueillis de 9h à 17h. Coût de la semaine 100 € (repas compris). Le stage est ouvert à tous les enfants de 6 à 13 ans (U6 à U13).

On vous attend nombreux pour encourager les joueurs, petits et grands au bord des terrains.



EXPRESSION DES ÉLUS

Fiers d'agir

Au lendemain du vote du budget de la commune c'est un grand sentiment de fierté qui nous habite. En effet, grâce à une gestion sérieuse les comptes de la commune sont particulièrement sains. Les dépenses de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées ce qui nous permet de dégager des excédents pour investir.

Le résultat est là : il n'y a jamais eu autant de chantiers menés de front par la municipalité et il y a une dizaine d'entreprises qui travaillent actuellement pour le compte de la commune. Et alors que nous réceptionnons deux nouveaux logements dans les anciennes écoles et que le chantier de la Grande Rue va connaître une pause pour reprendre à l'automne, nous allons bientôt débiter la réhabilitation de la maison St Romme. Bref, cela ne s'arrête pas.

Il est vrai qu'outre la rigueur de gestion nous avons réussi à obtenir des subventions importantes de la part de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Il est souvent de bon ton de critiquer les responsables publics. Pour notre part, nous pouvons témoigner

qu'au moment où Roybon était frappée de plein fouet par l'abandon du projet de Centerparcs et cette ignoble action de vandalisme dans le bourg en décembre 2020, les représentants de l'Etat et des collectivités ont répondu présents à notre appel de détresse.

Ces projets ne nous font pas oublier la gestion du quotidien et l'attention que nous devons porter à l'entretien du bourg que ce soit sur le plan de la propreté mais aussi de son embellissement qui font notre cadre de vie du quotidien. Le programme de la Grande Rue y contribue d'ailleurs beaucoup. Le nouveau programme de fleurissement que vous allez découvrir au fil des semaines témoignera de nouveaux progrès. Mais nous voulons dire que ceci ne peut pas être le rôle unique de la municipalité. Chaque citoyen a sa part de sa responsabilité : les déjections canines et les déchets que les agents ramassent n'apparaissent pas spontanément. La proposition de balcons fleuris qui vous est présentée dans ce journal peut beaucoup contribuer à l'embellissement du bourg. Tous ensemble agissons pour Roybon !

Pour tous contacts ✉ serge.perraud.maire@roybon.fr



Voilà déjà deux ans que la liste Dynamisons Roybon obtenait 2 places d'élus au sein du conseil municipal. A peine l'exécutif élu, l'un de nos 2 élus prenait ses distances au point de se présenter comme élu indépendant et depuis lors, assimilé à la Majorité, si on lit bien entre les lignes. Qu'importe, nous restons présents et aussi actifs que l'on nous en donne les moyens. Nous nous efforçons de suivre tant bien que mal les délibérations auxquelles, précisons-le, nous ne nous sommes jamais opposés.

Il faut bien dire qu'après une crise sanitaire à peine derrière nous et aujourd'hui la crise Ukraine-Russie, il y a des situations ou des manœuvres sur lesquelles il ne vaut pas la peine de s'attarder!

Florence MARGARON

✉ dynamisonsroybon38@gmail.com



Quel que soit le résultat des élections présidentielles et quelles que soient nos sensibilités, il est primordial d'élire des représentants de nos territoires aux élections législatives, ce sont eux qui portent nos voix et qui peuvent soutenir nos projets auprès des gouvernants, nos démocraties nous permettent de nous exprimer par le vote, c'est un droit mais c'est surtout un devoir, ne laissons pas passer cette chance, c'est la sauvegarde de nos sociétés qui est en jeu, il suffit de voir ce qui se passe ailleurs ou la démocratie qui nous est chère est en danger, exprimons nos divergences dans les urnes plutôt que dans la rue quand il est trop tard et soyons nombreux à le faire.

Jean Claude BETEMPS



Vous avez envie de vous amuser ? Alors rejoignez-nous à la bibliothèque !

Malgré de petits effectifs lors des ateliers proposés par la bibliothèque pendant les vacances d'hiver, les enfants ont été contents de partager ce moment de bricolage.

Les plus jeunes ont confectionné un joli tableau à accrocher dans leurs chambres et les grands un chat en carton dont le montage leur a demandé de la précision et de la dextérité !

Tous ont de quoi être fiers de leur réalisation.

C'est en discutant avec eux que notre bibliothécaire leur a proposé d'organiser aux prochaines vacances des temps de jeux de société. Chacun est reparti avec sa réalisation en espérant pouvoir revenir la prochaine fois.



LES ATELIERS « JEUX » SE DÉROULERONT :

► Mercredi 20 avril de 13h30 à 15h pour les 7/8 ans

► Mercredi 27 avril de 10h30 à 12h pour les 9/10 ans

Préinscription de rigueur avant le mercredi 13/04 car le nombre de participants sera limité.

Si votre enfant ne rentre pas tout à fait dans la tranche d'âge il peut être mis sur liste d'attente alors n'hésitez pas à l'inscrire !



ANIMATION « RÉTRO GAMING »*

VENDREDI 15 AVRIL → DE 16H30 À 19H30

(après 19h30 : sur inscription uniquement)

Tout public. Les moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

**Venez découvrir ou redécouvrir
les consoles de jeux rétro !**



DÉCOUVERTE DU CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE*

VENDREDI 17 JUIN → DE 16H30 À 19H30

(après 19h30 : sur inscription uniquement)

A partir de 12 ans.

Grâce à la réalité virtuelle, dévaliez l'asphalte en luge dans une course infernale ou plongez dans les profondeurs sous-marines ou encore vivez le vol d'un aigle au-dessus d'un Paris futuriste (où la nature a repris ses droits, prenez de la hauteur pour profiter de la vue, frôlez la Seine en rase motte).

**Une belle expérience
pour découvrir les sensations
du casque de réalité virtuelle.**



* **Préinscription obligatoire pour les 2 animations :**

☎ 04 76 36 52 04 ✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr
ou directement à la bibliothèque (2 rue de la Mairie).



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PENDANT LES VACANCES D'AVRIL

	PÉRIODE SCOLAIRE	PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES
LUNDI		10 h - 12 h
MARDI	15 h 30 - 18 h	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI		15 h - 18 h
JEUDI		Fermé
VENDREDI	16 h 30 - 19 h 30	Fermé
SAMEDI		10 h - 12 h

☎ 04 76 36 52 04 ✉ bibliotheque-roybon@wanadoo.fr

2 Rue de la Mairie, 38940 Roybon

Portage de repas à domicile, un service toujours d'actualité



Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la commune de Roybon propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide aux personnes de 65 ans et plus. Le contrat du prestataire actuel arrivant prochainement à échéance, il fera d'ailleurs l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce service mis en place grâce à des bénévoles qui assurent la livraison à domicile s'adresse en priorité aux personnes domiciliées sur Roybon. Le service peut être accordé à titre exceptionnel et temporaire :

- ▶ aux personnes domiciliées dans les communes limitrophes ;
- ▶ aux personnes ou ménage à partir de 60 ans se trouvant en situation particulière (maladie, accident...).

Le service fonctionne selon le principe de la liaison froide. Il s'agit d'un repas complet, sous emballage spécifique, à faire réchauffer.

Ce repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal (viande, poisson, volaille), d'un plat d'accompagnement (légumes, féculents), un fromage ou un laitage, un dessert.

Des menus spéciaux, sur prescription médicale, sont également possibles.

Le repas est conditionné dans des barquettes hermétiques. Une étiquette est collée sur chaque barquette, elle mentionne :

- ▶ la date de fabrication ;
- ▶ la date limite de consommation ;
- ▶ l'estampille des services vétérinaires ;
- ▶ le libellé du contenu ;
- ▶ le temps de réchauffement ;
- ▶ la mention « à conserver à une température inférieure à 3°C ».

Les barquettes sont à réchauffer par l'utilisateur au moment du repas, au four micro-ondes, selon les temps indiqués sur les étiquettes prévues à cet effet.

La livraison se fait selon le planning suivant avec des adaptations les jours fériés :

JOUR DE LIVRAISON	REPAS
Lundi matin	Repas livré pour le Lundi et Mardi
Mercredi matin	Repas livré pour le Mercredi et Jeudi
Vendredi matin	Repas livré pour le vendredi, samedi et dimanche

Les tarifs actuellement en vigueur sont de 6,29 € pour les repas classiques et de 7,72 € pour les menus spéciaux auxquels s'ajoutent un forfait de déplacement de 0,50 € par jour de livraison sur Roybon et de 2,50 € pour les communes limitrophes.

Pour toutes précisions et demandes d'inscriptions vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie au ☎ 04 76 36 21 79.

La gendarmerie vous informe en direct !

La communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs et de Roybon dispose d'un compte **PanneauPocket**.

Par ce moyen informatique moderne, des alertes locales, des messages de prévention et des conseils divers sont diffusés.

Nous vous invitons à télécharger l'application : **Panneau Pocket**, rechercher « **Gendarmerie COB de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs / Roybon** », sélectionner le et consulter les brèves !





On vous accompagne pour vos démarches en ligne !

Afin d'accompagner les habitants du territoire dans l'accomplissement de leurs démarches administratives en ligne (CAF, impôts, retraite, sécurité sociale) et de lutter contre la fracture numérique qui touche une partie des habitants, Bièvre Isère Communauté a décidé de mettre en place un projet d'inclusion numérique pour proposer des services au plus près de chez vous.

Ce projet, financé par l'Union Européenne et mis en place avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a pour objectif de réduire la fracture numérique dans les territoires, notamment avec la dématérialisation croissante des services de l'État.

« AIDER, ACCOMPAGNER, FORMER » sont les trois mots d'ordre que s'engage à respecter l'équipe numérique de Bièvre Isère Communauté.

La commune de Roybon accueille régulièrement (salle du rez-de-chaussée du secrétariat de Mairie) les équipes qui œuvrent à votre service.

DEUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION VOUS SONT PROPOSÉS :

1 - Une conseillère numérique vient à la rencontre des habitants dans les communes pour les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives.

2 - Les médiathèques du territoire intercommunal accueillent des temps de formation et d'accompagnement individualisé visant à favoriser l'usage des outils numériques et informatiques (ordinateur, tablette, téléphone).

Des aides financières pour les travaux de rénovation de vos logements !

QUE VOUS SOUHAITIEZ :

- ▶ acquérir et rénover votre logement ;
- ▶ rénover un appartement ou une maison avant sa mise en location ;
- ▶ adapter votre logement à une perte d'autonomie.

Bièvre Isère Communauté vous accompagne grâce à aide financière de 5 000 € cumulable avec les autres dispositifs d'aides accessibles comme Ma Prime Rénov !

Ce dispositif est soumis à conditions et permettra de répondre à plusieurs enjeux importants pour vous-même et la commune.

- ▶ Vous accompagner dans votre projet d'acquisition de logement en centre-bourg nécessitant des travaux de rénovation importants.
- ▶ Lutter contre la vacance locative et améliorer la qualité du parc privé ancien pour remettre sur le marché des logements locatifs à loyer modéré en centre bourg.
- ▶ Améliorer la performance énergétique de votre logement, installer un monte escalier ou encore une douche à l'italienne à la place d'une baignoire pour faciliter votre maintien à domicile.

Bièvre Isère Communauté met à votre disposition une équipe spécialisée, SOLIHA, qui vous apportera gratuitement un conseil personnalisé et un accompagnement dans vos démarches.

Pour de plus amples renseignements, contactez SOLIHA au ☎ 04 76 47 82 45 (ou le Pôle Habitat de Bièvre Isère au ☎ 04 74 59 68 34)



à Roybon, à ne pas manquer!
3 animations

ROYBON EN FÊTE
DIMANCHE 1 MAI 2022
MARCHE DU MUGUET

Fête de l'écotourisme
 du 30 avril au 19 juin 2022

7^e édition

Fête de l'écotourisme

du 30 avril au 19 juin 2022

Nettoyons la nature!

ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE ROYBON

MARDI 24 MAI 2022

JOURNÉE NETTOYAGE DU VILLAGE DE ROYBON

Fête de l'écotourisme
 du 30 avril au 19 juin 2022

ROYBON

LE DÉPARTEMENT
TOURISME EQUESTRE
 2022

CDTE
 ISÈRE

RANDOS BALISÉES
 REPAS - CONCERTS - ANIMATIONS

inscriptions avant le 27 mai sur 1, 2 ou 3 jours
 06 42 93 93 37 - mail:van30@gmail.com

4, 5 & 6 JUIN ROYBON

CRTE
 isère
 Les Forges de France

